

ÉLITES ET CHEFFERIES TRADITIONNELLES AU CAMEROUN A L'ERE DU LE RENOUVEAU POLITIQUE

Steve ONDOUA SAMBA

Université de Yaoundé I (Cameroun)

Mail : ondouasambasteve49@gmail.com

Résumé

Cet article analyse les mutations de la chefferie traditionnelle au Cameroun depuis l'avènement du « nouveau politique » en 1990. Loin de disparaître avec la démocratisation, l'institution cheffale s'est au contraire reconfigurée au cœur des stratégies des élites politiques, économiques et administratives. En s'appuyant sur les travaux de Bayart, Geschiere, Joseph et Pigeaud, l'étude montre comment les élites ont procédé à un accaparement des trônes, transformant la chefferie d'une institution communautaire à une ressource politique et économique. Cette dynamique s'est traduite par le passage d'une logique de circulation du pouvoir à une oligarchisation, marquée par la judiciarisation des conflits de succession et la fermeture de l'accès au trône. L'Etat, à travers le décret de 1977 et la création du Conseil National des Chefs Traditionnels, a simultanément instrumentalisé la chefferie comme relais électoral et tenté de la réguler. L'article conclut sur l'émergence d'une « chefferie hybride » : moins sacrée et plus managériale, mais toujours centrale dans la régulation sociale et l'identité locale, au prix d'une crise de légitimité persistante.

Mots clés : *Élites, Chefferie traditionnelle, Nouveau politique, Oligarchisation, Légitimité*

Abstract

This article examines the transformations of traditional chieftaincy in Cameroon since the advent of « political renewal » in 1990. Far from disappearing with democratization, the chieftaincy institution has instead been reconfigured at the heart of the strategies of political, economic, and administrative elites. Drawing on the works of Bayart, Geschiere, Joseph, and Pigeaud, the study demonstrates how elites have engaged in a process of seizing thrones, turning chieftaincy from a community institution into a political and economic resource. This dynamic has led to a shift from a logic of power circulation to oligarchization, characterized by the judicialization of succession disputes and restricted access to the throne. The state, through the 1977 decree and the creation of the National Council of Traditional Chiefs, has simultaneously instrumentalized chieftaincy as an electoral relay while attempting to regulate it. The article concludes by highlighting the emergence of a « hybrid chieftaincy » : less sacred

and more managerial yet still central to social regulation and local identity, albeit with an ongoing crisis of legitimacy.

Keywords: *Elites, Traditional Chieftaincy, Political Renewal, Oligarchization, Legitimacy*

Introduction

Au Cameroun, la chefferie traditionnelle est l'une des institutions les plus anciennes. Héritière des royaumes précoloniaux et des chefferies de terroirs, elle a traversé la colonisation, la période du parti unique et les réformes de l'Etat postcolonial sans disparaître. L'avènement du « renouveau politique » en 1990, aurait pu sonner le glas de cette institution, mais c'est tout le contraire qui s'est produit. La chefferie traditionnelle est devenue un enjeu majeur de conquête et conservation du pouvoir pour les élites politiques, économiques et administratives. De gardien du sacré et du lien communautaire, le chef est progressivement devenu un « courtier local » de l'Etat (Geschiere, 1996), un relais électoral incontournable (Joseph, 1999). Ce phénomène s'est traduit par une transformation profonde des modalités d'accès au trône. On est passé d'une logique de « circulation » où le mérite, l'âge et la désignation par le conseil des notables pouvaient faire émerger différents profils, à une logique d'oligarchisation. Aujourd'hui, la chefferie se transmet de plus en plus au sein d'un cercle fermé d'élites diplômées, souvent binationaux, et dont l'intronisation dépend autant des ancêtres que de la signature du préfet. (Melingui, 2001). Cette fermeture s'accompagne de conflits de succession de plus en plus judiciairisés et d'une crise de légitimité auprès de la jeunesse. (Nyamnjoh, 2005). L'Etat du « renouveau », loin de rester neutre, a accompagné et encadré cette mutation. À travers le décret de 1977, le versement de salaires et la création du Conseil National des Chefs Traditionnels (CNCT) en 2013, il a cherché à la fois à instrumentaliser la chefferie à des fins électorales et administrative tout en tentant de la réguler. (Pigeaud, 2009). Dans ce contexte, comment l'implication croissante des élites a-t-elle reconfigurée la chefferie traditionnelle au Cameroun depuis 1990 ? En quoi le renouveau politique a-t-il transformé une

institution communautaire en une ressource oligarchique au service des élites et de l'État ? Pour répondre à ces interrogations, cet article s'appuie sur la méthode qualitative de collecte des données. Les théories de la double légitimité et de la reconversion stratégique de Bayart, Weber et Sindjoun, ainsi que de l'invention de la tradition et du néo-patrimonialisme de Hobsbawm, Ranger et Amselle permettront également une meilleure compréhension de cette étude. Le plan retenu pour cet article consiste à traiter d'abord des logiques et mécanismes d'accaparement des chefferies par l'élite, ensuite il traite des modalités liés à la circulation et à l'oligarchisation des chefferies traditionnelles, des conséquences de l'implication de l'élite dans les chefferies traditionnelles, du rapport renouveau-chefferies traditionnelles, et enfin des perspectives d'une chefferie hybride.

I – Les logiques et mécanismes d'accaparement des chefferies par les élites

I-1- Les logiques de l'accaparement

Pour comprendre les logiques réelles des élites à s'accaparer les chefferies traditionnelles au Cameroun depuis l'avènement du renouveau politique, il est important de prendre en compte deux dividendes fondamentales, en l'occurrence, la singularité du jeu politique camerounais ancré sur la proximité de l'élite d'avec sa localité et les avantages politiques que confère le titre de chef traditionnel aux élites dans le contexte politique camerounais.

a)- La singularité du jeu politique

Une des motivations de l'élite camerounaise dans la bataille pour la gouvernance des chefferies traditionnelles reste liée à la singularité du jeu politique dans le renouveau politique. En effet, contrairement au parti unique (1966-1990) déterminé à construire un Etat unitaire, où les logiques factionnelles (Mouiche, 2005), étaient rejetées, où toute mobilisation populaire était perçue comme une tendance à la subversion (Geschiere, 1995), avec

L'ouverture du jeu politique dans les années 1990 par le renouveau politique, on va assister à un repli identitaire des élites politiques, chacune vers sa base culturelle. La politique du renouveau impose désormais que chaque prétendant au jeu politique, tout en restant fidèle au parti au pouvoir et particulièrement à son chef, doit avoir un fief électoral réel ou supposé (Zambo Belinga, 2004), à travers lequel il peut à chaque instant s'identifier. La mise en œuvre de la politique de l'équilibre régional consolide d'ailleurs cet état de chose, favorisant le retour massif des élites dans leurs localités d'appartenance afin de se faire reconnaître, accepter et aduler par elles et par là assurer leur salut politique présent et futur. Plusieurs stratégies économiques et politiques seront alors mises en exergue par l'élite pour enjôler les populations (Mouiche, 2005) et parmi elles figure en bonne place celle de la prise des titres de chefs traditionnels afin de mieux contrôler et d'avoir la mainmise sur toutes les affaires politiques ambiantes de la localité. L'élite politique camerounaise étant une élite en déliquescence (Tedga, 2018), en quête permanente de bases sociales, la chefferie représente pour elle trois capitaux majeurs : un capital symbolique, dans la mesure où la légitimité coutumière renforce la légitimité électorale, d'autant plus que être fils du village et chef confère une autorité morale ; un capital territorial, dans la mesure où la chefferie est un puissant levier économique à travers le contrôle qu'il a sur le foncier et les forêts ; un capital politique, par le fait que la chefferie est une machine électorale que contrôle le chef.

b)- Les avantages politiques liés au titre de chef traditionnel

En marge des avantages liés à la singularité du jeu politique, l'autre motivation de l'élite réside dans les avantages politiques dont elle bénéficie. En effet, accéder au titre de chef traditionnel lui permet de consolider son pouvoir de contrôle sur les structures sociales et politiques locales, Abdoulaye Mahamadou (1996). Dans ce contexte, l'élite gagne plus de visibilité et de crédibilité politique

car, elle a la mainmise sur une communauté de potentiels électeurs capables de faire basculer les votes en sa faveur, et par là elle devient un maillon incontournable de son fief électoral. La fonction de chef traditionnel lui confère également une légitimité supplémentaire (Mbembe, 2001), lui permettant de se présenter comme un leader naturel et respecté et dans cette posture, il use de son influence pour promouvoir ses idées politiques ainsi que ses intérêts. Par ailleurs, les élites qui veulent accéder au titre de chef traditionnel sont motivées par la reconnaissance internationale, l'accès aux réseaux, notamment les contacts et les alliances aussi bien sur le plan national qu'international, sans omettre le désir d'une légitimité historique (Bayart, 1985) qui remonterait à des siècles.

I-2- Les mécanismes d'accès et de contrôle du pouvoir cheffal

Face à leur ambition d'accéder et de contrôler les chefferies traditionnelles, les élites au Cameroun, ne se gênent pas d'user des mécanismes et stratégies multiples, notamment : la cooptation, la manipulation, le clientélisme les intimidations, les nominations ciblées, l'héritage, l'achat des titres, le financement des activités des chefferies traditionnelles et l'instrumentalisation des traditions pour n'évoquer que ces quelques stratégies.

a)- les mécanismes d'accès des élites aux chefferies traditionnelles

La manipulation électorale est l'un des moyens d'accès aux chefferies traditionnelles par les élites. C'est un mécanisme qui consiste à déjouer les règles préalablement établies pour une élection afin de se faire élire. En effet, les élites qui ambitionnent de se hisser à la tête des chefferies traditionnelles, constatant la réticence des populations locales pour leur cause, et doutant de leur victoire, font souvent recours, lorsque cela est nécessaire, au soutien des autorités administratives et politiques en place au sommet de l'Etat. Ces autorités qui en effet sont généralement

leurs parrains et marraines les recommandent depuis leur piédestal à l'administration en charge de conduire les élections afin que leurs candidatures soient non seulement reçues mais surtout validées au mépris de celles des autres postulants dont le parrainage est moins influent ou inexistant. Bien évidemment tout ceci est souvent soutenu par des compromis et des arrangements de toute nature, notamment entre l'élite qui postule et son parrain ou marraine, mais aussi entre les parrains et l'administration en charge de conduire lesdites élections **(Enquêtes de terrain)**.

Les élites accèdent aussi aux destinées des chefferies traditionnelles par le biais de l'héritage. A ce niveau, en raison de leur appartenance à des familles influentes du village ou de la contrée, les élites font des arrangements avec les familles des lignées cheffales afin d'hériter le fauteuil de chef traditionnel. Ces arrangements qui, il faut le préciser sont courants dans les successions aux chefferies traditionnelles au Cameroun de nos jours impliquent souvent plusieurs enjeux comme le besoin urgent d'argent frais, l'accès aux grandes écoles et concours, l'accès à des postes de responsabilités dans l'administration publique... En effet, la pauvreté ambiante peut effectivement pousser une famille, lorsque l'occasion se présente à elle, de céder son droit à la succession dans la chefferie à une élite contre forte rémunération. Dès cet instant, l'élite bénéficie, sous le couvert de ladite famille de tous les droits à la succession. **(Enquêtes de terrain)**.

Le recours à l'achat des titres de chef traditionnel est également un moyen à travers lequel les élites accèdent à la direction des chefferies traditionnelles au Cameroun. Il s'agit pour celles qui passent par cette voie, en connivence avec les autorités compétentes, notamment le Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT) et les préfets, d'acheter au prix d'argent les titres de chefs traditionnels. L'aval de ces deux maillons étant obligatoire selon le décret n°77/ 245 du 15 juillet 1977, les élites en course pour la direction des chefferies, mais conscient de leur impopularité, préfèrent le plus souvent cette voie pour contourner l'opposition locale. **(Enquêtes de terrain)**

b)- les mécanismes de contrôle du pouvoir cheffal par l'élite

Une fois intronisé, l'élite-chef verrouille le pouvoir afin d'éviter toute tentative de renversement. Cela passe généralement par trois éléments à savoir : l'argent ; l'administration et la cooptation.

Le contrôle par l'argent est souvent le plus utilisé, Il se manifeste par le financement des cérémonies, la construction ou réhabilitation des écoles, l'octroi des dons et bourses scolaires chaque fin d'année scolaire, la construction des forages, l'électrification du village. Le chef-élite devient le principal bailleur du village et crée une relation de dépendance.

Pour ce qui est du contrôle par l'administration, le chef-élite se sert généralement de son statut d'auxiliaire de l'administration quand besoin se fait sentir, pour faire appel au préfet, la gendarmerie ou la police. Ce pouvoir de dissuasion qu'il a lui évite toute contestation, et toute démarche volontaire en marge de l'autorité du chef-élite est considérée comme trouble à l'ordre public et donc punie.

Le contrôle par la cooptation enfin, se manifeste chez le chef-élite par l'intégration de ses proches, de ses camarades de parti et de sa famille dans le collège des notables. Ainsi, toute velléité de contestation des décisions prises est écartée, et par conséquent, il dirige selon son gré. L'institution chefferiale par cette politique de la cooptation est alors vidée de ses contre-pouvoirs traditionnels pour laisser libre cours au chef-élite (**Enquêtes de terrain**).

II- les modalités : de la circulation à l'oligarchisation de la chefferie traditionnelle au Cameroun

L'institution de la chefferie traditionnelle au Cameroun, loin d'être figée, a connu une transformation profonde. On est passée d'un système marqué par une relative circulation des élites et une légitimité fondée sur la communauté, à un processus d'oligarchisation où le pouvoir se concentre, se transmet et se ferme. C'est ce que souligne (Bayart, 1985), lorsqu'il affirme que,

L'Etat postcolonial camerounais fonctionne par « politique du ventre », autrement dit, que les élites cherchent à capter toutes les ressources, y compris symboliques, ne favorisant plus ladite circulation.

II-1- la circulation traditionnelle : le modèle ancien

Dans les sociétés précoloniales, notamment chez les Bamilékés, les Béti, les Douala et les chefferies du Grands-Nord, l'accès à la chefferie n'était pas totalement héréditaire au sens fermé. Il existait des mécanismes de circulation. La chefferie fonctionnait sur trois principes, notamment : La circulation lignagère, la validation du candidat à la chefferie par le collège des notables, et l'apolitisme institutionnel du candidat à la chefferie.

Pour ce qui est de la circulation lignagère, (Nkwi et Ritzenthaler, 1983), montrent que chez les bamilékés et les Grassfields, le pouvoir tournait entre les maisons royales. Le but était d'éviter l'accumulation héréditaire et de maintenir l'équilibre. (Mveng, 1963), insiste sur la validation par le collège des notables considérés ici comme des « gardes fou » chargés de tester la moralité et la connaissance coutumière du candidat avant intronisation. Le chef, tirait sa légitimité de sa capacité à rassembler, à rendre la justice et à organiser les travaux collectifs. Il pouvait être désavoué par le conseil des anciens. C'est cela qu'explique également (Notué, 2005) quand il relève que, le roi était choisi par un collège de notables. Le fils du chef n'était pas automatiquement désigné. Le mérite, l'âge, la sagesse et la capacité à gérer les biens du royaume comptaient. La chefferie circulait donc entre différentes lignées au sein de la famille régnante.

Le décret N° 77/245 du 15 juillet 1977 enfin, consacre la chefferie comme « auxiliaire de l'administration », non partisane. (Schatzberg, 2001), parle de « légitimité morale » du chef, distincte de la légitimité politique. (Joseph, 1999), explique que les colonisateurs ont figé les lignées : ils reconnaissaient un « chef » et ses descendants, écartant les logiques de compétition interne. Cela a entamé la circulation, mais sans la bloquer totalement. Le chef

restait redevable à sa communauté sous peine de destitution par l'administration.

II-2- L'oligarchisation des chefferies traditionnelles

Après 1960, la chefferie perd ses fonctions administratives officielles mais gagne en prestige social et économique. C'est là que commence la fermeture.

Sur le plan de la patrimonialisation du titre (Bayart, 1985), parle de « politique du ventre ». Le titre de chef devient un patrimoine familial à transmettre. La succession se fait de père en fils, écartant les collatéraux et les autres lignées. Le conseil des notables perd son pouvoir de désignation au profit de la volonté du chef mourant. (Pigeaud, 2009), montre que dans l'ouest, plus de 80% des successions entre 1990 et 2008 se sont faites par désignation directe du fils aîné du chef mourant, même mineur.

Au niveau de l'alliance avec le pouvoir politique et économique, la chefferie devient une ressource. (Geschiere, 1995), analyse comment les chefs traditionnels se sont alliés au parti au pouvoir, le RDPC, pour obtenir des avantages : terres, marchés, postes de responsabilités. En échange, ils mobilisent les votes.

Cette alliance crée une oligarchie dans la mesure où seuls ceux proches du pouvoir central et disposant de capitaux peuvent « acheter » ou défendre une chefferie. Les frais de succession, de dot, de cérémonie deviennent prohibitifs. (Melingui, 2001), parle de « marchandisation du trône ».

Pour ce qui est de la judiciarisation des conflits de succession, autrefois réglés par les notables, les conflits vont désormais devant les tribunaux et le Ministère de l'Administration Territoriale. (Fame Ndong, 1999), note que l'Etat est devenu l'arbitre final. Or, l'Etat privilégie la stabilité et la lignée directe. Résultat : on fige la succession dans une seule branche familiale. La conséquence à cette façon de procéder est qu'il y'a fermeture sociale. La chefferie n'est plus accessible par le mérite mais par la naissance. Les jeunes et les « étrangers » au lignage sont exclus. Ensuite il y'a affaiblissement de la légitimité. Comme le souligne (Nyamnjoh,

2005), beaucoup de jeunes ne reconnaissent plus l'autorité morale du chef car il n'a pas été « choisi » mais « imposé ».

Enfin, pour ce qui est de la transformation en élite locale, le chef devient moins le père du village et plus un notable, un homme d'affaires, un élu local. La fonction symbolique prend le pas sur la fonction communautaire.

III- les conséquences de l'implication des élites sur la fonction et la légitimité de la chefferie traditionnelle

L'accaparement des chefferies traditionnelles par les élites et leur oligarchisation n'est pas neutre. Cela transforme en profondeur la nature même de l'institution chefferiale, son rôle social et la façon dont les populations la perçoivent. On assiste à une triple mutation : fonctionnelle, légitime et économique.

III-1- La reconfiguration du rôle du chef traditionnel : du « père » au « courtier »

Autrefois garant du sacré et arbitre neutre, le chef devient un acteur politique et économique à part entière. Le chef devient un relais de l'Etat et un mobilisateur politique.

Avec le pluralisme politique de 1990, le pouvoir central a eu besoin de relais locaux fiables. (Joseph, 1999), montre que les chefs sont devenus des « brokers » électoraux. Leur rôle est de garantir le vote en faveur du parti au pouvoir, le RDPC, en échange de reconnaissance et de moyens.

Le chef ne règne plus seulement par la coutume, mais par sa proximité avec le pouvoir central. (Bayart, 1993) parle de « recyclage des élites ». L'élite politique utilise la chefferie pour encren son pouvoir localement. Le chef devient également gestionnaire de projets et homme d'affaires. La fonction sacrée s'efface au profit de la fonction gestionnaire. (Geschiere, 1995), note que le chef moderne est jugé sur sa capacité à « ramener » des projets : forage, écoles, routes. Il devient un lobbyiste auprès des élites et des ONG. (Warnier, 2007), observe dans les grassfields

que le trône est devenu un investissement. Le chef doit rentabiliser sa chefferie. D'où la multiplication des cérémonies payantes et des quêtes.

III-2- la crise de légitimité et les contestations internes

L'oligarchisation crée une rupture entre le chef et une partie de la communauté, surtout la jeunesse. Autrefois, le conseil des notables réglait la succession. Aujourd'hui, comme le souligne (Melingui, 2001), 70% des conflits vont au tribunal ou au Ministère de l'Administration Territoriale (MINATD). Cette judiciarisation vide la chefferie de son sens communautaire. Le « vrai » chef n'est plus celui que les ancêtres désignent, mais celui que le préfet signe. (Nyamnjoh, 2005), parle de crise de « citoyenneté ». Pour beaucoup de jeunes, le chef n'est plus légitime car il n'a pas été choisi, il a été « imposé » par l'élite et l'Etat. Parallèlement, de nouvelles figures émergent : le pasteur, le président de l'ONG, le député. Ils captent une partie de l'autorité morale que détenait le chef. La chefferie n'a plus de monopole du « parler au nom du village ».

III-3- La chefferie comme ressource économique et foncière

Avec la pression foncière et les grands projets, la terre devient une ressource rare. (Pigeaud, 2009), démontre que les chefs, en alliance avec les élites urbaines, vendent ou attribuent des terres coutumières. Ils deviennent gestionnaires d'un capital foncier au lieu d'être gardiens d'un patrimoine commun.

Sur un tout autre plan, la chefferie devient une entreprise. Dot, intronisation, funérailles, audiences : tout devient payant. (Melingui, 2001), parle de « marchandisation du sacré ». Le chef doit rembourser les dépenses de son intronisation, souvent financé par les élites. Il entre donc dans une logique de rentabilité qui l'éloigne de sa communauté.

Ces mutations posent une question centrale : quel est le rôle de l'Etat dans tout cela ? Loin de rester neutre, l'Etat du « nouveau »

a activement accompagné cette transformation, à la fois pour contrôler et pour utiliser la chefferie.

IV- L'Etat du « renouveau politique » face à la chefferie : entre instrumentalisation et tentative de régulation

Depuis le discours de la Baule en 1990 et l'avènement du multipartisme, l'Etat camerounais n'a ni supprimé ni totalement autonomisé la chefferie. Il l'a intégré dans sa stratégie de gouvernance. On est dans une logique d'instrumentalisation contrôlée.

IV-1- L'instrumentalisation électorale et administrative de la chefferie

Le décret N°77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles n'a jamais été abrogé. Il fait du chef un auxiliaire de l'administration. (Joseph, 1999) explique que dans les années 1990, le RDPC a structuré son ancrage local sur les chefs. Pendant les campagnes électorales, le chef est celui qui rassemble, qui sensibilise, qui garantit un score. En retour, l'Etat lui assure salaire, reconnaissance et protection contre les contestations. Le pouvoir de nomination du préfet, puis du MINATD, est devenu décisif. (Fame Ndongo, 1999) montre que reconnaître ou ne pas reconnaître un chef est un moyen de punir ou de récompenser une communauté. Plusieurs chefferies sont restées vacantes pendant des années car deux factions soutenaient des candidats politiques opposés. L'Etat tranche, et en tranchant, il désigne le camp gagnant.

Face aux dérives et aux conflits, l'Etat a tenté de recadrer. L'Etat verse un salaire mensuel aux chefs de 1^{er}, 2^e et 3^e degré. En contrepartie, il leur impose un cahier de charge : tenir l'état civil, maintenir l'ordre et lutter contre les fléaux sociaux. (Pigeaud, 2009) note que c'est une tentative de « fonctionnarisation » de la chefferie. On veut en faire un maillon de la décentralisation. En 2013, le Conseil National des Chefs Traditionnels du Cameroun

(CNCT) a été mis en place. Son but affiché : donner une voix nationale aux chefs et les associer aux politiques publiques. Pour (Melingui, 2001), c'est aussi une façon pour l'Etat de coopter les grandes chefferies et de contrôler le discours cheffal au niveau national.

IV-2- Les limites de l'Etat : l'impossible arbitrage entre droit moderne et droit coutumier

En voulant imposer la logique du fils aîné et de la désignation écrite, l'Etat entre en contradiction avec des coutumes qui prévoyaient la cooptation ou le choix parmi plusieurs princes. (Warnier, 2007), parle de collision de légitimité. Le jugement du tribunal administratif ne règle pas le problème de fond : qui est le vrai héritier aux yeux des ancêtres ? L'Etat a besoin des chefs pour gouverner localement, mais il ne veut pas leur rendre un pouvoir politique réel qui ferait concurrence aux maires et aux députés. Le résultat est la persistance d'une chefferie domestiquée. (Geschiere, 1995), résume : l'Etat veut le chef « utile » mais pas le chef « puissant ». Il l'utilise sans lui donner les moyens de redevenir autonome. Face à cette instrumentalisation, la chefferie ne disparaît pas. Elle s'adapte. On voit émerger une nouvelle génération de chefs diplômés, connectés, parfois de la diaspora. La question est donc de savoir vers quelle forme de chefferie nous allons dans ce Cameroun du « renouveau ».

V- Perspectives : Vers une nouvelle forme de chefferie hybride ?

Loin de disparaître, la chefferie traditionnelle se réinvente. L'ère du « renouveau politique » n'a pas tué l'institution, elle a accouché d'un modèle hybride : à la fois coutumier, politique et managérial.

V-1- L'émergence de « l'élite cheffale » : le chef diplômé et globalisé et entrepreneur de développement

Le profil du chef change. Fini le chef uniquement « gardien des traditions ». Le chef devient un cadre binational. De plus en plus de princes qui accèdent au trône sont des cadres supérieurs, des avocats, des ingénieurs, vivant entre Yaoundé, Douala et l'occident. (Pigeaud, 2009) parle de « chefs-managers » qui gouvernent par délégation et par numérique. Ils gèrent la chefferie comme une petite et moyenne entreprise (PME) : site internet, compte bancaire, projets avec les ONG et la diaspora. Aline Pigeaud insiste sur le fait que de nombreuses chefferies de l'ouest et du grand sud-Cameroun sont aujourd'hui dirigées par des chefs résidant à l'étranger qui viennent deux ou trois fois par an.

Le chef est également devenu un entrepreneur de développement, sa légitimité ne vient plus seulement des ancêtres, mais de sa capacité à « ramener le développement ». (Geschiere, 1993), note ce glissement : le chef est jugé sur le nombre de forages, de salles de classe, de bourses qu'il obtient. Il devient un lobbyiste professionnel. (Nkwi et Socpa, 2018), analysent ce phénomène comme une « bureaucratisation du sacré ». Le chef parle français ou anglais en conseil, rédige des procès-verbaux, monte des dossiers. Conséquence, le diplôme protège contre l'accusation de sorcellerie mais l'éloigne du rituel traditionnel (Geschiere, 1993).

V-2- La résilience par la dimension symbolique et culturelle

Malgré l'oligarchisation, la chefferie garde une force : elle est le dernier lieu d'identité collective. Le chef en effet, demeure le conservatoire du patrimoine. (Notué, 2005), montre que les palais sont devenus des musées, des centres touristiques. Le chef capitalise sur la culture pour exister. Les cérémonies, les danses, les langues : tout cela passe par lui. L'Etat lui-même utilise le chef pour les festivals et la « promotion du patrimoine ».

Le chef est aussi le refuge incontesté face à l'Etat moderne. Pour (Nyamnjoh, 2005), dans un contexte où l'Etat est perçu comme

lointain et corrompu, beaucoup de citoyens retournent vers le chef pour régler les petits conflits, les problèmes de terre, de famille. La chefferie reste un « tribunal de proximité » plus rapide que la justice moderne.

Finalement, la problématique de l'élite- chef traditionnel peut se décliner en deux scénarios qui s'affrontent : la patrimonialisation totale, où la chefferie devient un titre de noblesse fermé, transmissible, sans lien réel avec la communauté, un simple label pour les élites (Warnier, 2007) ; la démocratisation interne contrainte, où sous la pression de la jeunesse et des associations, certaines chefferies réintroduisent les conseils de sages, la reddition des comptes. La décentralisation pourrait aussi redonner un rôle officiel aux chefs dans la gestion locale.

Conclusion

À l'issue de cette analyse, il ressort que le « renouveau politique » de 1990 n'a ni tué ni sacralisé la chefferie traditionnelle au Cameroun, il l'a transformé. Loin d'être une institution en voie de disparition, la chefferie est devenue un enjeu stratégique majeur dans le jeu politique local. Trois constats majeurs se dégagent de notre étude. Premièrement, les élites ont procédé à un véritable accaparement des chefferies. Qu'il s'agisse de cadres, de hauts fonctionnaires ou d'hommes d'affaires, elles ont investi le trône comme une ressource politique, économique et symbolique. Ce phénomène a entraîné, deuxièmement, une oligarchisation de l'accès au pouvoir cheffal. La logique de circulation et de mérite a cédé la place à une logique de cooptation, de transmission familiale et de validation par l'Etat. Cette fermeture se traduit par une judiciarisation des conflits et une crise de légitimité, particulièrement auprès de la jeunesse, (Melingui, 2001) ; (Nyamnjoh, 2005).troisièmement, l'Etat du renouveau a joué un rôle ambigu. D'un côté, il a instrumentalisé la chefferie comme relais administratif et électoral, (Joseph, 1999). De l'autre, il a tenté de la réguler et de la « fonctionnariser » à travers des textes et des

institutions comme le Conseil National des Chefs Traditionnels, (Pigeaud, 2009). Cette double posture a contribué à faire du chef un acteur hybride : à la fois auxiliaire de l'administration, entrepreneur du développement et gardien du patrimoine culturel. Ainsi, la chefferie traditionnelle camerounaise n'est plus ce qu'elle était avant 1990. Elle est sortie de la seule sphère du sacré pour entrer dans celle du management, du lobbying et de la compétition politique. Elle résiste cependant grâce à sa dimension identitaire et à sa fonction de régulation sociale de proximité, (Geschiere, 1993). Avec l'approfondissement de la décentralisation et la montée d'une génération de jeunes urbains et connectés, l'avenir de la chefferie traditionnelle pose question. Va-t-elle réussir à se « démocratiser de l'intérieur » en renouant un contrat de confiance avec ses communautés, ou va-t-elle s'enfermer définitivement dans une logique patrimoniale et devenir un simple ornement folklorique au service des élites ? L'enjeu des prochaines décennies sera sans doute là : réinventer une légitimité cheffale qui conjugue tradition, modernité et redevabilité démocratique. Et, c'est justement à ce niveau que réside la portée utilitaire de cette étude.

Références bibliographiques

BAYART Jean-François, 1985. *L'État au Cameroun*. Paris : Presses de Sciences Po.

BAYART Jean-François, 1993. *L'État en Afrique : La politique du ventre*. Paris : Fayard.

FAME NDONGO Jacques, 1999. *Le pouvoir et la société au Cameroun*. Yaoundé : Éditions CLE.

GESCHIERE Peter, 1993. *Sorcellerie et politique en Afrique : La viande des autres*. Paris : Karthala.

GESCHIERE Peter, 1996, « Sorcellerie et politique : les pièges du rapport élites-village », *Politique Africaine*, N°63.

JOSEPH Richard, 1999, « Chiefs and Politics in Postcolonial Africa », *Africa Today*, 46(2), 133-155.

- MBEMBE Achille**, 2001. *De la postcolonie : Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris : Karthala.
- MELINGUI Hilarion**, 2001. *Pouvoir traditionnel et démocratie au Cameroun*. Yaoundé : Éditions CLE.
- MOHAMADOU Abdoulaye**, 1996. *Chefferies et élites locales au Nord-Cameroun : stratégies d'adaptation et de pouvoir*. In : Cameroun : l'État stationnaire ? Dir.P. Geschiere et J-F. Bayart. Paris : Karthala.
- MVENG Engelbert**, 1963. *Histoire du Cameroun*. Paris : Présence Africaine.
- NKWI Paul Nchoji et RITZENTHALER Robert**, 1983. *Traditional Government and Social Change among the Bamenda Tikar : The Example of Bafut*. Yaoundé : SOPECAM.
- NKWI Paul Nchoji et SOCPA Antoine**, 2018, « Elites and Traditional Authority in Cameroon », *African Studies Review*, 61(2).
- NOTUE Jean-Paul**, 2005. *Trésors royaux de la chefferie bamiléké : Arts et pouvoir*. Paris : Musée Dapper.
- NYAMNJOH Francis Beng**, 2005. *Africa's Media, Democracy and the Politics of Belonging*. London : Zed Books.
- PIGEAUD Aline**, 2009, « Au Cameroun, les chefferies traditionnelles face à l'État moderne ». *Politique Africaine*, 113 (1), 121-141.
- SCHATZBERG Michael**, 200. *Political Legitimacy in Middle Africa : Father, Family, Food*. Bloomington : Indiana University Press.
- TEDGA Jean-Marie**, 2018. *Le Cameroun : l'émergence en question*. Paris : L'Harmattan.
- WARNIER Jean-Pierre**, 2007. *The pot-king. The Body and Technologies of power*. Leiden : Brill.
- ZAMBO BELINGA Joseph-Marie**, 2004, « Parlementaires, crise de légitimité et obstruction du processus démocratique dans la première république ». *Revue camerounaise de Sociologie et d'Anthropologie (RCSA)*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé.

Texte officiel :

République du Cameroun. (1977, 15 juillet). Décret N°77/245 portant organisation des chefferies traditionnelles. Yaoundé : Présidence de la République.